



## Séance du lundi 08 juin 2020

Date de la convocation: 02/06/2020

**Date d'affichage de la convocation : 02/06/2020**

**Membres en exercice**  
: 11

*L'an deux mille vingt et le huit juin 20 heures 30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire*

**Présents : 11**

**Présents :** Guy FAVAREL, Laurence MASSEY, Jérôme GAINARD, Jean-Claude CASSAGNE, Bertrand LABOURDERE, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Sébastien PARDON, Marie-Laure DUFFORT, Nadine VIAUD, Jean-Mathieu CASSAGNE

**Votants: 11**

**Pour:**  
11

**Secrétaire de séance:**  
DUFFORT  
Marie-Laure

**Représentés:**

**Excusés:**

**Absents:**

## Objet: ACTUALISATION TARIF CONCESSION CIMETIERE - DE\_2020\_023

Monsieur le maire demande à l'assemblée de reconsidérer les tarifs des concessions dans le cimetière communal. La dernière révision des tarifs remonte au 25 novembre 2014 (Cf.DE\_2014\_28)  
Plus aucune place n'est disponible au cimetière et de nombreux terrains communs sont à l'abandon.  
Monsieur le maire a pris un arrêté AR\_2019\_002 le 21 février 2019 permettant la reprise de terrains communs à l'abandon situés dans l'allée B du cimetière. Cinq terrains seront relevés cette année par l'entreprise de Pompes Funèbres CAHUZAC pour un coût de 1 550€ TTC.

Monsieur le maire propose à l'assemblée les tarifs comme suit :

Concession sur une durée de 15 ans : 30€ le mètre carré

Concession sur une durée de 30 ans : 60€ le mètre carré

Concession sur une durée de 50 ans : 100€ le mètre carré

Pour mémoire, Monsieur le maire informe l'assemblée qu'une concession particulière comprend une surface de trois mètres carrés (1,20 x 2,50 m) et une concession familiale quatre mètres carrés cinquante (1,80 x 2,50 m).

Ouïe l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal à l'unanimité

**Mandate** Monsieur le maire de faire appliquer ces nouveaux tarifs

**Dit** que ces tarifs entreront en vigueur au 1er juin 2020 et seront reversés sur le budget principal

**Annule et remplace** la délibération DE\_2014\_28 du 25 novembre 2014.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Le maire : Guy FAVAREL

Date réception Préfecture et publication le : 09/06/2020

